

Un espace productif est un espace aménagé et mis en valeur par l'homme pour développer une activité économique. Il existe trois types d'espaces productifs : agricole, industriel et de services. Ces activités se répartissent sur le territoire français en fonction de différentes logiques et évoluent en fonction des changements liés à la mondialisation et à l'intégration européenne.

### 1. Les espaces productifs industriels

- Jusque dans les années 1950, les activités industrielles françaises se concentraient essentiellement dans le Nord-Est, à proximité des matières premières qu'elles exploitaient (minerais de fer, charbon). Mais la crise des industries traditionnelles (sidérurgie, textile), liée à une concurrence des pays en développement récemment industrialisés et aux délocalisations, a provoqué un phénomène de désindustrialisation en France et a conduit à l'apparition de friches industrielles (ancien lieu de production industrielle laissé à l'abandon). Vers 1980, une politique de décentralisation a été mise en place pour industrialiser l'Ouest encore très rural.
- La ZI (Zone Industrielle) nécessite de l'espace et une bonne accessibilité des sites pour la réception des pièces détachées qui vont être assemblées et la livraison des produits finis. Cela a entraîné le développement de vastes zones de bâtiments peu élevés en périphérie des villes et desservies par des autoroutes ou à proximité d'un port, d'un aéroport, d'une gare de fret.
- L'industrie lourde (production de sidérurgie, d'acier) ainsi que la pétrochimie, se sont installées dans des ZIP (Zones industrialo-portuaires) localisées à Fos-sur-Mer, Dunkerque et Le Havre. Ces sites sont souvent classés Seveso (risque d'accidents industriels).
- La dernière génération d'espaces industriels se caractérise par les fonctions de RD (Recherche Développement). Ce sont des parcs technologiques ou technopôles, ou pôles de compétitivité. Ils sont liés aux industries de haute technologie et emploient une main d'œuvre hautement qualifiée. Cela concerne les domaines de l'aéronautique, l'aérospatiale, les biotechnologies, les technologies de l'information (informatique, internet, communication...), les nanotechnologies et la robotique.

## **2. Les espaces productifs agricoles**

La France est un grand pays agricole : elle se classe au 1<sup>er</sup> rang européen et au 6<sup>ème</sup> rang mondial. Les espaces agricoles se sont spécialisés selon les régions françaises. La viticulture, la céréaliculture, les produits laitiers, et la viande bovine sont ses points forts.

La France, après la SGM, a fait le choix d'une agriculture intensive (ou productiviste), c'est-à-dire qui cherche l'augmentation des rendements par l'utilisation de produits chimiques et par la mécanisation. L'agriculture n'occupe que 3% de la population active mais est au cœur de la filière agroalimentaire (ensemble des entreprises qui transforment les produits agricoles en produits de consommation).

Face à la crise que traverse le monde paysan français et la dénonciation du modèle intensif par une société concernée par les problèmes environnementaux et inquiète de la qualité des produits qu'elle consomme, une agriculture biologique se développe peu à peu.

## **3. Les espaces productifs de services**

C'est la fourniture d'un travail directement utile pour l'utilisateur, sans transformation de matière, sans production de biens. Les services sont la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle : coiffure, transport de fret (trains de marchandises) ou de personnes (avion, taxi, bus, TGV, TER...), santé (hôpital, clinique, médecins, dentistes, kinésithérapeute...), nettoyage, réparation automobile, enseignement (écoles, collèges, lycées, universités), divertissement (cinéma, parcs d'attractions, théâtre...), banque, assurance, restauration, publicité...

Le secteur tertiaire (secteur des services) domine l'économie française puisqu'il emploie 75% de la population active et contribue à 80% de son PIB. On parle de tertiarisation des activités car tous les secteurs sont touchés par les services : l'industrie et l'agriculture utilisent des sociétés de services (publicité, commerce, RD...). Le tourisme est un secteur clé car la France est la 1<sup>ère</sup> destination touristique mondiale, en raison de la diversité de ses paysages et de ses ressources (monuments, gastronomie...).

- Le tertiaire supérieur emploie un personnel très qualifié dans les CBD des métropoles.
- Certains services nécessitent de grands espaces (aéroports, gare TGV, parcs d'attractions).
- Les espaces ruraux isolés ne bénéficient que de peu de services (La Poste, école, supermarché, bar...) car il n'y a que trop peu d'habitants par rapport au prix du service.